

Sciences des organisations, mention Droit, parcours Droit des assurances. Finalité professionnelle.

RNCP21018 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	313, 128g
Code(s) ROME	C1101, C1103, C1106, K1903
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris-Dauphine

<http://www.dauphine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du master peut exercer dans tous les domaines de l'assurance le métier de juriste spécialisé en droit des assurances, que ce soit en tant que chargé d'affaires, courtier ou avocat. Il travaille aussi bien dans les entreprises d'assurance et de réassurance que chez les entreprises assurées, ainsi que dans les entreprises qui ont pour objet l'intermédiation en assurance et réassurance.

Il apporte son expertise juridique, technique et financière pour traiter toutes les questions d'assurances ou de réassurances que ce soit en amont des projets qu'en aval des opérations d'assurance par le biais de la gestion des sinistres.

Ses missions, selon la nature de ses fonctions, sont très diverses :

Au sein d'entreprises d'assurance et de réassurance :

- Il valide différents dossiers qui traitent de l'élaboration des contrats jusqu'à la gestion des sinistres amiables ou contentieux
- Il apporte son expertise sur l'évolution du contenu des contrats, la création de documents d'information sur les produits
- Il assure une veille juridique sur l'évolution de la législation et de la réglementation ainsi que de la jurisprudence.

Au sein d'une entreprise assurée, en tant que risk manager notamment, il identifie, évalue le risque de l'entreprise et développe des stratégies pour le garder sous contrôle (cartographie des risques). Il assure les relations avec les compagnies d'assurance ou de réassurance. Il exerce un rôle de conseil juridique auprès des directions opérationnelles dans l'entreprise sur l'analyse et la prévention des risques à assurer.

Il veille à l'optimisation et l'adaptation des contrats.

Au sein d'un cabinet de courtage, il a une activité de conseil, recherchant auprès des sociétés d'assurances les garanties adaptées aux besoins de ses clients. Il négocie les conditions tarifaires en faisant jouer la concurrence.

En tant qu'avocat, il plaide dans le cadre du règlement contentieux des sinistres.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du master dispose des compétences et capacités suivantes :

Compétences transversales :

- Maîtriser les concepts fondamentaux de la discipline
- Mettre en pratique les méthodes d'analyse et utiliser les outils du champ disciplinaire
- Savoir faire une recherche documentaire et utiliser les sources à bon escient, être capable d'en faire une synthèse tout en développant un esprit critique. Réaliser une veille environnementale dans son champ d'activité
- Construire et rechercher des données fiables, savoir les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation
- Rédiger et présenter oralement un travail élaboré sur une problématique complexe
- Communiquer dans une langue étrangère et notamment en anglais
- Maîtriser les méthodes et outils informatiques et de communication usuels.

Compétences pré-professionnelles :

- Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)
- Travailler en autonomie et en équipe, s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels
- Comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation pour être force de proposition et de dialogue
- Coordonner et animer une équipe.

Compétences métier :

- Bonne compréhension de la nature des risques et de leurs outils de couverture
- Maîtrise des techniques juridiques concernant aussi bien le droit des contrats et des obligations que le droit civil et pénal
- Expertise du domaine du droit des assurances, de la réglementation des opérations d'assurance et de la jurisprudence, au niveau national, communautaire et international
- Maîtrise des risques financiers et en particulier de la fiscalité dans les contrats
- Bonne connaissance du secteur de la réassurance
- Maîtrise des aspects commerciaux, techniques et fiscaux des activités d'assurance

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises d'assurance et de réassurance

Courtiers en assurance ou réassurance

Grandes entreprises industrielles et commerciales, en tant que « risks managers »

Cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine de l'assurance

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Juriste d'entreprise, juriste conseil

Avocat (sur concours)

Responsable d'entreprise d'assurance ou de courtage

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le master Droit des assurances est l'un des diplômes visés par l'article A 512-6 du Code des assurances pour l'établissement des aptitudes à l'exercice des activités d'intermédiation dans le secteur des assurances

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 484 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) QAX03 — Experts de l'assurance · tension 4/5 (Élevée) QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée) QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 147
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats QAX03 — Experts de l'assurance QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury désigné par le Président de l'Université, présidé par un professeur ou un Maître de conférences des Universités et comprenant le responsable de la formation, des enseignants...

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://iap-droitdesassurances.dauphine.fr/>

<http://www.dauphine.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21018/>